

Politique


Municipalité amie des aînés 2022-2025

Ville de Sainte-Anne-des-Monts

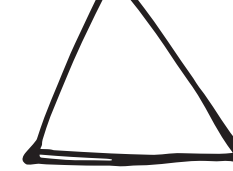


Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 

*La Haute-
Gaspésie*
esprit libre



En partenariat avec :



Mot du maire



La Ville de Sainte-Anne-des-Monts s'est instituée Municipalité amie des aînés dès la mise en place d'une Politique des aînés en 2016. Aujourd'hui, nous poursuivons nos objectifs en présentant la Politique Municipalité amie des aînés pour les années 2022-2025.

Les changements démographiques tel le vieillissement de la population comportent des défis que nous souhaitons relever. Voilà pourquoi nous poursuivons nos efforts à mettre en place les conditions pour favoriser le vieillissement actif de nos citoyennes et citoyens. Cette Politique se veut un guide pour orienter nos actions au cours des prochaines années, de manière à continuer à répondre de mieux en mieux aux besoins des personnes âgées. C'est aussi une invitation à ce que les citoyennes et citoyens, organismes et autres partenaires du milieu s'engagent à collaborer et à travailler ensemble à l'atteinte des objectifs définis dans la présente Politique.

Je souhaite remercier le comité de pilotage pour son engagement et son excellent travail, les élu.es qui croient à ce projet et l'administration de lui permettre de prendre vie.

Simon Deschênes

Maire de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts



Mot du responsable municipal des questions aînées



C'est avec fierté que le comité de pilotage, formé de citoyennes et de citoyens ainsi que de partenaires du milieu, vous présente la Politique Municipalité amie des aînés 2022-2025 de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts.

La Politique étant empreinte des valeurs d'inclusion, de dignité et d'innovation, le comité a souhaité traduire, par ses actions, la volonté de ses différents acteurs à travailler ensemble afin que notre ville soit un milieu de vie positif, accueillant et sain pour l'ensemble de sa population aînée.

Par différents moyens, nous voulons que les citoyennes et citoyens de notre ville y demeurent à toutes les étapes de leur vie.

Nous souhaitons donc mettre en place des stratégies afin de consolider et bonifier nos acquis et ensemble, contribuer à développer de nouveaux services et initiatives adaptés aux besoins de la population. Nous voulons aussi attirer des personnes aînées à venir goûter à la vie annemontoise à long terme et, pour ce faire, nous devons nous démarquer.

J'en profite pour remercier les membres du comité qui se sont mobilisés au cours des derniers mois pour définir les balises de la présente Politique et qui participeront à la mise en œuvre des actions qui ont été définies!

Ariane Lévesque

Conseillère municipale, Ville de Sainte-Anne-des-Monts
Élue responsable des questions aînées

Mise en contexte



La municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Gaspésie, en collaboration avec le Centre d'action bénévole (CAB) des Chic-Chocs, a entrepris la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) à l'été 2014. D'une durée de 18 mois, cette démarche collective a permis de doter la MRC, son territoire non organisé (TNO) de Mont-Albert (secteur Cap-Seize) ainsi que ses huit municipalités constituantes, de politiques comprenant des actions favorables à un vieillissement actif. À l'automne 2019, la MRC, en collaboration avec les municipalités, a choisi d'entreprendre une deuxième démarche MADA afin de mettre à jour les politiques aînées dont les plans d'action étaient arrivés à échéance.

Concrètement, après la nomination d'un élu responsable du dossier par le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, un comité de pilotage a été formé. Les membres du comité ont d'abord fait un bilan des actions réalisées dans le cadre de la Politique des aînés 2016-2018. Ensuite, ils se sont penchés sur un portrait général du milieu composé de données démographiques, économique et sociales, en plus de faire une recension des services offerts aux personnes aînées sur le territoire de la ville. Enfin, des personnes aînées et des intervenantes et intervenants ont été consultés afin d'identifier les besoins et enjeux liés au vieillissement de la population.

Ce processus a permis aux membres du comité d'obtenir les informations nécessaires pour élaborer le contenu de la présente Politique, qui a ensuite été adoptée par le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts.

LA DÉMARCHE MADA VISE À DÉVELOPPER UNE CULTURE D'INCLUSION SOCIALE ET UN MILIEU DE VIE FAVORABLE À UN VIEILLISSEMENT ACTIF EN S'APPUYANT SUR LA CONCERTATION ET LA MOBILISATION DE TOUTE LA COMMUNAUTÉ. LES PERSONNES AÎNÉES SONT AU CŒUR DE LA DÉMARCHE AUTANT POUR L'ÉLABORATION QUE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRÉSENTE POLITIQUE.

Sommaire

Les fondements de la politique	7
Les principes directeurs	8
Les orientations	9
Le plan d'action 2022-2025	10
Orientation 1 : Habitat et milieu de vie	11
Orientation 2 : Transport et mobilité	12
Orientation 3 : Participation sociale	13
Orientation 4 : Loisirs	14
Orientation 5 : Respect et inclusion sociale	15
Orientation 6 : Communication et information	16
Orientation 7 : Santé et services sociaux	17
Orientation 8 : Sécurité	18
Orientation 9 : Espaces extérieurs et bâtiments	19

Les fondements de la politique

> LA DÉFINITION DU TERME « AÎNÉ »

Les personnes âgées forment une population hétérogène dont les intérêts, besoins et aspirations sont multiples. Elles s'impliquent bénévolement dans divers organismes, apportent du soutien à des proches, certaines sont retraitées, alors que d'autres sont actives sur le marché du travail. Bien que plusieurs personnes, souvent plus âgées, doivent parfois composer avec des limitations plus ou moins marquées, leur expérience et leurs connaissances sont une richesse pour la Haute-Gaspésie. À des fins pratiques, les personnes âgées de 55 ans et plus forment la population-cible de la présente Politique.

> LES VALEURS



L'inclusion est un effort fait pour que toutes les personnes âgées se sentent partie prenante de la communauté et puissent y participer pleinement, selon des principes d'égalité, d'équité et de droit. Elle implique de favoriser le développement et le maintien de milieux de vie accueillants, accessibles et concertés avec les personnes âgées.



L'innovation réfère au processus créatif menant à l'émergence de nouvelles initiatives locales par les acteurs de la communauté. Elle implique une amélioration continue des actions qui ont un impact positif sur la qualité de vie des personnes âgées, en plus mettre en place les conditions nécessaires au développement d'initiatives innovantes.



La dignité signifie de reconnaître les personnes âgées comme des personnes à part entière, de prendre en considération leurs rythmes et modes de vie sans jugement. Elle implique d'adopter une attitude bienveillante et respectueuse de l'autonomie des personnes âgées.

Les principes directeurs

Les principes directeurs de la présente Politique correspondent aux trois piliers du vieillissement actif tels que préconisés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par le Gouvernement du Québec. Ils réfèrent au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse. La définition de ces principes est tirée de la deuxième édition du *Guide d'accompagnement pour réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, produit par le Gouvernement du Québec.



> PARTICIPATION

Les personnes aînées contribuent à la société de plein droit, et ce, dans toutes les sphères de la vie : familiale, sociale, culturelle, économique et spirituelle. Cette contribution s'incarne par leur présence et leur engagement aux activités qui ont un sens à leurs yeux et qui ont un sens pour la société dans laquelle ils évoluent. Participer, c'est se voir inclus dans son milieu, et l'âge ne doit pas constituer une barrière à cette inclusion.

> SANTÉ

Les personnes vivent mieux et plus longtemps lorsque l'apparition de maladies et la perte d'autonomie fonctionnelle sont limitées ou retardées. Être en bonne santé procure davantage d'indépendance et de bien-être, ce qui a pour effet de diminuer le recours aux soins de santé et aux services sociaux. Toutefois, la société se doit de répondre aux besoins évoluant avec l'âge, en développant des services sociosanitaires adaptés, accessibles et de qualité.

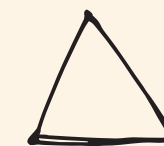
> SÉCURITÉ

Les environnements (milieux de vie, quartiers, municipalités, régions) sont appelés à évoluer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, d'où l'importance d'en faire des endroits toujours plus sécuritaires et bienveillants pour les aînés. Des initiatives doivent donc s'y développer en conséquence, notamment pour prévenir la maltraitance, mieux soutenir les proches aidants, faciliter l'accès aux services et contribuer au sentiment de sécurité des personnes aînées qui y vivent.



Les orientations

Les neuf orientations qui guident les actions de la présente Politique sont inspirées de la définition des champs d'action de la démarche MADA, tels que décrits dans la deuxième édition du *Guide d'accompagnement pour réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, produit par le Gouvernement du Québec.



HABITAT ET MILIEU DE VIE

Habitation, adaptation et entretien du domicile, milieu de vie, service de proximité



TRANSPORT ET MOBILITÉ

Transports individuels et collectifs, transports partagés, transports actifs



PARTICIPATION SOCIALE

Bénévolat, engagement citoyen emploi et mentorat



LOISIRS

Récréatifs, sportifs, culturels, populaires



RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Inclusion sociale, respect, âgisme, inégalités, relations intergénérationnelles



COMMUNICATION ET INFORMATION

Pertinence et lisibilité, diffusion, accessibilité



SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Soutien communautaire, soutien à domicile, saines habitudes de vie



SÉCURITÉ

Surveillance, prévention, intervention, maltraitance



ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Aménagement et conception des espaces extérieurs, accessibilité aux bâtiments



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 

Plan d'action

2022-2025

À NOTER :

L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'est utilisé à d'autres fins que d'alléger la lecture du plan d'action.

Les responsables et les partenaires ciblés ne sont pas limitatifs.

L'année indiquée dans l'échéancier correspond à celle du début des travaux à l'exception des actions en continu.



> Orientation 1 : HABITAT ET MILIEU DE VIE

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Encourager la rénovation ou la construction d'habitations adaptées au vieillissement de la population	Développer des partenariats avec des entreprises privées et des organismes sans but lucratif afin de favoriser la construction de logements adaptés ou adaptables aux besoins des personnes âgées (ex. : <i>accessibilité générale, rampe d'accès, largeur des portes, etc.</i>)	R : Ville P : Entreprises privées P : Organismes								La Ville développera des partenariats avec des entreprises privées et/ou des organismes du milieu qui favorisent la construction de logements adaptés ou adaptables aux besoins des personnes âgées
	Maintenir le <i>règlement 11-731 – Crédit de taxes de services – habitations bigénérationnelles</i>	R : Ville								Le <i>règlement 11-731 – Crédit de taxes de services – habitations bigénérationnelles</i> sera en vigueur pour la durée de la Politique
Favoriser le développement des liens sociaux entre les citoyens	Participer à la réalisation d'activités sociales citoyennes dans les quartiers de la ville (ex. : <i>Fête des voisins</i>)	R : Comité MADA P : Ville P : Organismes								Des activités de socialisation seront organisées avec le soutien de la Ville



> Orientation 2 : TRANSPORT

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Améliorer l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux	En collaboration avec le préfet élu de la MRC, faire des représentations auprès des institutions concernées afin d'améliorer l'accessibilité à la <i>Politique de déplacements des usagers</i>	R : Ville P : MRC de La Haute-Gaspésie								La Ville collaborera avec la MRC afin d'améliorer l'accessibilité à la <i>Politique de déplacements des usagers</i>

> Orientation 3 : PARTICIPATION SOCIALE



Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Favoriser la participation sociale des personnes âgées et des bénévoles de tous âges	Soutenir le développement et le déploiement d'initiatives favorables à la participation sociale des personnes âgées	R : Ville P : Comité MADA P : Organismes								Au moins deux nouvelles initiatives favorables à la participation sociale des personnes âgées seront déployées avec le soutien de la Ville
	Contribuer à reconnaître l'apport des bénévoles de tous âges dans le développement de la communauté et du territoire de la ville	R : Ville P : Organismes								En collaboration avec les organismes du milieu, la Ville soulignera l'apport des bénévoles de tous âges au développement de la communauté et du territoire au moins une fois par année
En collaboration avec les organismes du milieu et les clubs sociaux, travailler à la pérennité des espaces de participation sociale	Soutenir le déploiement de mesures visant le recrutement et l'engagement des bénévoles au sein des comités et clubs sociaux	R : Ville P : Comité MADA P : Organismes								En collaboration avec les organismes du milieu, la Ville mettra en place des mesures pour soutenir le recrutement et l'engagement des bénévoles au sein des comités et clubs sociaux de son territoire

> Orientation 4 : LOISIRS

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Développer et consolider l'offre d'activités de loisirs et culturelles offertes aux personnes âgées	Faire une veille des opportunités de financement pour développer ou consolider l'offre d'activités de loisirs et culturelles offertes aux personnes âgées	R : Comité MADA P : Ville P : Organismes								Les organismes offrant des activités de loisirs et culturelles seront informés des opportunités de financement pour les développer et les consolider
	Maintenir les partenariats entre la Ville et les clubs sociaux lors du déploiement des activités régulières des clubs (ex. : prêt de locaux à faible coût)	R : Ville P : Organismes								Les clubs sociaux présents sur le territoire de la ville de Sainte-Anne-des-Monts auront plus de facilité à déployer leurs activités avec le soutien de la Ville
	Consulter les personnes âgées pour mieux connaître leurs préférences en matière de loisirs et d'activités culturelles	R : Comité MADA P : Ville P : Organismes								Les personnes âgées de la ville seront consultées pour connaître leurs préférences de loisirs et d'activités culturelles au moins une fois avant la prochaine mise à jour de la Politique
	Supporter le développement de nouvelles initiatives de loisirs et culturelles selon les préférences des personnes âgées	R : Ville P : Organismes								Au moins deux nouvelles initiatives de loisirs ou culturelles seront développées selon les préférences des personnes âgées





> Orientation 5 : RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Mettre en valeur l'apport des aînés à la communauté	Souligner l'apport des personnes aînées à la communauté dans le cadre de la <i>Journée internationale des aînés</i>	R : Ville P : Organismes								Une fois par année, la Ville soulignera l'apport des personnes aînées à la communauté
Favoriser l'inclusion sociale des personnes aînées	Conserver une tarification réduite aux activités de loisirs offertes par la Ville pour les personnes aînées	R : Ville								Plusieurs activités seront accessibles à un tarif préférentiel pour les personnes aînées
Favoriser le développement d'activités intergénérationnelles sur le territoire de la ville	Soutenir par le biais d'actions concrètes (<i>support financier, prêt de locaux ou de matériel, collaboration humaine</i>) le développement d'activités intergénérationnelles sur le territoire de la ville	R : Ville P : Organismes								Un plus grand nombre d'activités intergénérationnelles seront déployées avec le soutien de la Ville
	Collaborer avec les écoles et les organismes jeunesse afin de développer davantage d'activités intergénérationnelles	R : Ville P : Comité MADA P : Organismes								La Ville collaborera avec les écoles et organismes jeunesse afin de bonifier l'offre d'activités intergénérationnelles sur son territoire





> Orientation 6 : COMMUNICATION ET INFORMATION



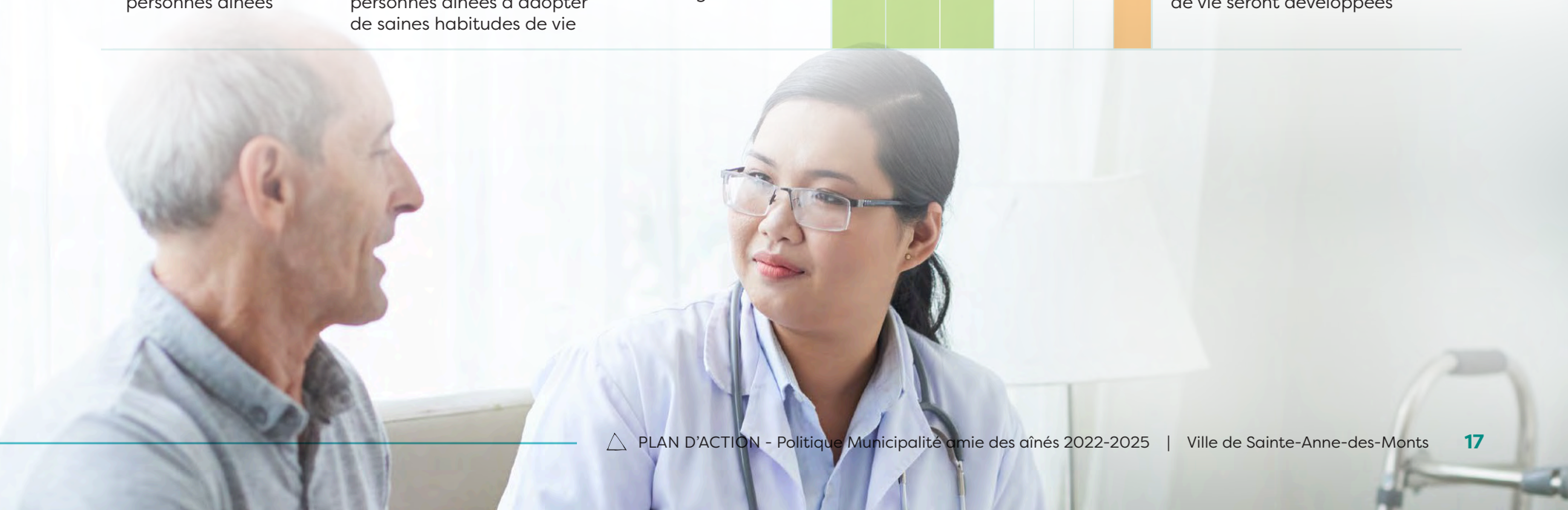
Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Faciliter la diffusion d'informations pertinentes en lien avec les programmes et services disponibles	Utiliser des canaux de communication variés pour diffuser les informations qui concernent les personnes âgées (ex. activités, services, programmes et nouveautés)	R : Ville P : Organismes								Les personnes âgées auront facilement accès aux informations diffusées par la Ville et les organismes locaux
	Collaborer avec les comités et clubs sociaux pour organiser des conférences destinées aux personnes âgées	R : Ville P : Comité MADA P : Organismes								Les personnes âgées pourront assister à des conférences offertes par des professionnels et responsables de services (ex.: santé, éducation, culture, etc.)
Permettre aux personnes âgées de la ville de suivre le déploiement de la Politique	Planifier et appliquer une stratégie de communication pour diffuser les informations concernant la démarche MADA incluant le déploiement de la présente Politique	R : Comité MADA P : Ville P : Organismes								Les aînés de la ville auront facilement accès aux informations nécessaires pour suivre le déroulement de la démarche MADA et le déploiement de la présente Politique





> Orientation 7 : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Consolider les services de santé sur le territoire de la ville	En collaboration avec le préfet élu de la MRC, faire des représentations afin de consolider et bonifier l'offre de services de santé	R : Ville								Des démarches de représentations seront faites auprès des institutions concernées afin de consolider et bonifier les services de santé disponibles sur le territoire de la ville
Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie chez les personnes âgées	Collaborer avec les professionnels du réseau de la santé et les organismes du milieu afin d'encourager les personnes âgées à adopter de saines habitudes de vie	R : Comité MADA P : Ville P : Organismes								Au moins deux nouvelles activités de promotion de la santé et des saines habitudes de vie seront développées





> Orientation 8 : SÉCURITÉ

Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Agir en prévention des situations de maltraitance et d'abus envers les personnes âgées	Participer aux initiatives de la <i>Table bientraitance envers les personnes âgées Haute-Gaspésie</i>	R : Comité MADA P : Ville P : Organismes								Les initiatives de la <i>Table bientraitance envers les aînés Haute-Gaspésie</i> seront réalisées avec la participation de la Ville



> Orientation 9 : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS



Objectifs	Actions	Responsables (R) et partenaires ciblés (P)	Ressources			Échéancier				Résultats attendus
			Financières	Humaines	Matérielles	2022-2023	2023-2024	2024-2025	En continu	
Favoriser l'accessibilité aux espaces extérieurs et aux bâtiments de la Ville	Développer et maintenir l'accessibilité physique aux différentes infrastructures municipales	R : Ville								Les infrastructures de la Ville seront accessibles aux personnes âgées
	Maintenir les infrastructures municipales de loisirs actifs en bon état (<i>sentiers, haltes, parcs, trottoir, etc.</i>)	R : Ville								Les infrastructures seront entretenu de manière qu'elles demeurent conviviales et accessibles à tous

Politique

Municipalité amie
des aînés 2022-2025

Ville de Sainte-Anne-des-Monts

*L Haute-
Gaspésie*
esprit libre